

TRANSFORMATION DES FRUITS

Du 21 au 25 janvier 2019
ou du 01 au 05 avril 2019
ou du 20 au 24 mai 2019
ou du 30 septembre au 04 octobre 2019
ou du 18 au 22 novembre 2019

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les compétences techniques et réglementaires en transformation fermière des fruits afin de démarrer ou renforcer une activité économique.

CONTENU DE LA FORMATION

- Étude des divers procédés de conservation des fruits transformés :
 - *technologie des produits gélifiés (confiture / pâtes de fruit)
 - *technologie des jus, nectars et sirops (méthodes d'extraction, pasteurisation et embouteillage)
 - *conserves de fruits (compotes / fruits au sirop)
 - *congélation / surgélation
- Travaux pratiques en atelier de transformation : confitures ou gelées, coulis, jus, nectars, sirops, sorbets, compotes, pâtes de fruits.
- Étude de la réglementation en vigueur en matière d'étiquetage, composition des produits, d'hygiène et de conception d'atelier.
- Étude du matériel nécessaire à la transformation : exemples de matériels, coût, mise à disposition de catalogues fournisseurs.

MOYENS HUMAINS ET PÉDAGOGIQUES

Formateurs du CFPPA.

Atelier de transformation équipé de matériels professionnels, de petite et moyenne capacité de production.

Alternance d'apports théoriques et pratiques.

NB. Les journées de formation ont lieu de 8 H 30 à 17 H 00

Démarrage lundi à 13H30

Prévoir une blouse et des bottes.

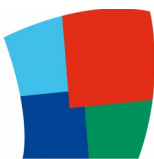
COÛT ET CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE

15 €/heure, soit 105 € par jour et par personne.

(Tarif selon convention pour les stagiaires d'autres CFPPA).

- Statut agricole (exploitant, conjoint- collaborateur, cotisant solidaire, PPP) : le CFPPA dépose des demandes collectives auprès du VIVEA ; la prise en charge financière dépend de l'avis du comité VIVEA (délégation Sud). Nous contacter.
- Demandeur d'emploi : s'adresser à votre Pôle Emploi ou au CFPPA (financement possible dans le cadre du dispositif de formation du Conseil Régional).
- Salariés : financement possible dans le cadre de la formation professionnelle continue (CPF). Nous contacter.

cfppa
de la
LOZÈRE



CFPPA de Lozère – site de Florac
2 place de l'Ancienne Gare
48400 FLORAC
Tel : 04 66 65 65 62
Fax : 04 66 65 65 61
cfppa.lozere@educagri.fr
www.epl-lozere.fr

